



**Groupe de travail spécial de la plate-forme
de Durban pour une action renforcée**

Première session

Bonn, 17-24 mai 2012

Point 2 b) de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
 2. Questions d'organisation:
 - a) Élection du Bureau;
 - b) Adoption de l'ordre du jour;
 - c) Organisation des travaux de la session.
 3. Mise en œuvre de tous les éléments de la décision 1/CP.17¹:
 - a) Questions relatives aux paragraphes 2 à 6;
 - b) Questions relatives aux paragraphes 7 et 8.
 4. Questions diverses.
 5. Rapport de la session.
-

¹ Ce point de l'ordre du jour sera examiné à la lumière de la décision 1/CP.17 et dans le cadre de la Convention, sans préjuger de la position de telle ou telle Partie ni des travaux des autres organes subsidiaires. Deux lignes d'approche seront suivies, l'une consacrée au point 3 a), l'autre au point 3 b). D'autres pourront être établies le cas échéant.